



**EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE VERAC
SÉANCE DU 6 DECEMBRE 2025**

Nombre de conseillers	15	Date de convocation	01/12/2025
En exercice	14	Date de la séance	06/12/2025
Présents	11	Heure de la séance	9H30
Votants	12	Lieu de la séance	Salle du conseil municipal
Quorum	8	Président de séance	Dominique BEC

MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL	PRESENTS	ABSENTS	POUVOIR A
BEC Dominique	X		
MAUBERT-SBILE Karine	X		
MALARET Stéphane	X		
LIPPS Pascal	X		
GISTAIN Marie-Angèle		X	MAUBERT-SBILE Karine
CANO-DUMONT Geneviève		X	
CATALOGNA Magali	X		
CASTREC Yves	X		
GUERIN Evelyne		X	CASTREC Yves
HAGUENIN Mélanie	X		
HAUCHARD Béatrice		X	
LENE Luc		X	BEC Dominique
LEON Frédéric	X		
REBEL Cyril	X		

Madame Magali CATALOGNA est désignée secrétaire de séance.

N° 2025/33-0612 - DÉLIBÉRATION PORTANT SUR LA DEMANDE D'ATTRIBUTION DE LA DOTATION DE SOUTIEN À L'INVESTISSEMENT LOCAL – DSIL - AU TITRE DE L'ANNÉE 2026

Monsieur le Maire informe que le programme de réhabilitation du groupe scolaire fait partie du périmètre du dispositif Villages d'Avenir et que les travaux répondant aux critères de rénovation énergétique fixés par L'État peuvent être subventionnés à hauteur de 80 % maximum (tous co-financeurs confondus) sans plafond de dépenses dans le cadre de la dotation de soutien à l'investissement local.

Le programme de réhabilitation du groupe scolaire est nécessaire prévoyant une restructuration des locaux avec mise aux normes et adaptation aux effets du changement climatique. Il répond aux attentes de ce dispositif d'aide financière.

Monsieur le Maire propose de solliciter cette aide pour les travaux de restructuration des locaux avec mise aux normes et adaptation à la transition écologique. Il précise que ce dispositif prend en compte les travaux, la maîtrise d'œuvre et les études préalables aux travaux.

DEPENSES	MONTANT HT	MONTANT TTC
Réalisation cour élémentaire et abords aménagement extérieur du groupe scolaire	256 477,28 €	307 772,73 €
Réhabilitation logement de fonction et locaux école élémentaire accolés pour création accueil de loisirs périscolaire -salle des enseignants - bureau direction du groupe scolaire	318 974,72 €	382 769,66 €
TOTAL	575 452,00 €	690 542,39 €

FINANCEURS	MONTANT TTC
ETAT (DSIL)	115 090,40€
COMMUNE	575 451,99 €
TOTAL	690 542,39 €

DÉCISION :

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, :

- APPROUVE la demande d'attribution de la dotation de soutien à l'investissement local au titre de l'année 2026 auprès des services de l'État ;
- AUTORISE monsieur le Maire à signer tous les documents utiles à cette demande de dotation.

VOTE : CONTRE 0

ABSTENTION 0

POUR 12

Le Maire,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

Fait et délibéré le 6 Décembre 2025

Le Maire,
Dominique BEC



A VÉRAC, le 8 Décembre 2025

Pour copie conforme,

Magali CATALOGNA
Secrétaire de séance

Envoyé en préfecture le 08/12/2025

Reçu en préfecture le 08/12/2025

Publié le

ID : 033-213305428-20251206-2025330612-DE

